

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**MAGFACE®**

Rev. 0 — Mai 2026

## TABLE DES MATIÈRES

1. Champ d'application
2. Commandes et conclusion du contrat
3. Prix et conditions de paiement
4. Transport, livraison et transfert des risques
5. Réserve de propriété
6. Vérification de conformité et réclamations
7. Paiements indus
8. Garantie, réclamations et responsabilité
9. Propriété intellectuelle et licence MAGFACE®
10. Traitement des données personnelles
11. Validité des conditions générales
12. Confidentialité
13. Force majeure
14. Langue et interprétation
15. Clause de sauvegarde
16. Loi applicable et juridiction compétente

## 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (« Conditions ») s'appliquent à toutes les fournitures de produits, systèmes, matériaux et technologies commercialisés par BASSI GROUP INTERNATIONAL S.r.l. a socio unico (« Vendeur »), sauf accord écrit contraire entre les parties.

Les présentes Conditions s'appliquent exclusivement aux relations commerciales entre le Vendeur et des personnes agissant dans le cadre de leur activité entrepreneuriale, commerciale, artisanale ou professionnelle (« Acheteur »). Elles ne s'appliquent pas aux personnes physiques agissant à des fins étrangères à toute activité professionnelle, conformément à l'article 3 du décret législatif italien 206/2005 (Code de la consommation).

La transmission d'une commande emporte acceptation intégrale des présentes Conditions Générales de Vente.

## 2. COMMANDES ET CONCLUSION DU CONTRAT

Les commandes doivent être transmises par écrit et ne sont réputées valables qu'après confirmation écrite du Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit d'accepter ou de refuser les commandes à sa seule discrétion.

Toute modification ou annulation doit être convenue par écrit.

Les catalogues, fiches techniques, échantillons, images, rendus et documents d'information ont une valeur purement indicative et non contractuelle.

## 3. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix sont exprimés en euros et s'entendent hors TVA, taxes, droits, transport et autres frais, sauf indication écrite contraire.

Les conditions de paiement sont indiquées dans la confirmation de commande ou sur la facture émise par le Vendeur.

En cas de retard de paiement, le Vendeur aura le droit de :

- suspendre les livraisons en cours ;
- exiger le paiement anticipé des commandes futures ;
- résilier les contrats en cours ;
- appliquer des intérêts de retard conformément au décret législatif italien 231/2002.

Le droit au recouvrement des coûts et à l'indemnisation d'éventuels dommages demeure réservé.

L'Acheteur ne pourra suspendre ni retarder les paiements pour quelque motif que ce soit, y compris en cas de contestation, sauf dispositions légales impératives contraires.

#### **4. TRANSPORT, LIVRAISON ET TRANSFERT DES RISQUES**

Sauf accord écrit contraire, la fourniture s'entend EXW – Ex Works selon les Incoterms® ICC en vigueur.

En cas d'enlèvement par l'Acheteur, le risque est transféré à l'Acheteur dès la mise à disposition de la marchandise dans les entrepôts de BASSI GROUP INTERNATIONAL S.r.l.

Le transporteur mandaté par l'Acheteur est responsable de la vérification de l'intégrité de la marchandise au moment du chargement.

L'assurance transport est à la charge de l'Acheteur.

Au moment de la livraison, l'Acheteur est tenu de :

- vérifier la marchandise reçue ;
- apposer une réserve écrite sur le document de transport en cas de dommages ou de non-conformités visibles ;
- faire contresigner la réserve par le transporteur ;
- adresser une communication écrite au Vendeur dans les 8 (huit) jours suivant la livraison.

À défaut, toute responsabilité pour dommages, pertes ou manquants survenus pendant le transport est exclue.

#### **5. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

La marchandise fournie demeure la propriété exclusive du Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix correspondant, conformément à l'article 1523 et suivants du Code civil italien.

Le transfert des risques à l'Acheteur, régi par l'article 4 précédent, intervient indépendamment du transfert de propriété, lequel reste subordonné au paiement intégral du prix.

L'Acheteur s'engage à ne constituer aucun droit de tiers sur la marchandise, à quelque titre que ce soit, jusqu'au paiement intégral du prix, et à signaler sans délai au Vendeur toute saisie ou autre procédure d'exécution affectant la marchandise.

Le Vendeur pourra rendre la réserve de propriété opposable aux tiers selon les formes et modalités prévues par la loi applicable, si nécessaire.

#### **6. VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ ET RÉCLAMATIONS**

L'Acheteur est tenu de vérifier la quantité, l'intégrité et la conformité des produits au moment de la livraison.

Toute non-conformité ou vice apparent doit être communiqué par écrit dans les 8 (huit) jours suivant la livraison.

Passé ce délai, la fourniture est réputée acceptée sans réserve.

#### **7. PAIEMENTS INDUS**

Sauf cas de nullité, d'annulabilité ou de résolution du contrat, l'Acheteur ne peut suspendre ni retarder les paiements pour quelque motif que ce soit.

La possibilité de demander la restitution de sommes indûment versées demeure réservée, dans les limites prévues par la loi.

## 8. GARANTIE, RÉCLAMATIONS ET RESPONSABILITÉ

Les réclamations relatives à la qualité, la quantité ou la conformité des produits doivent être formulées dans les délais prévus à l'article 1495 du Code civil italien.

En cas de vices apparents, la contestation doit intervenir dans les 8 (huit) jours suivant la livraison.

Les réclamations tardives ou non formulées par écrit ne seront pas prises en considération.

Les réclamations valables ne donnent pas droit à l'annulation de la commande.

La responsabilité du Vendeur est limitée exclusivement au remplacement ou à la réparation du produit reconnu défectueux.

Toute indemnisation pour dommages indirects ou consécutifs est exclue, y compris, à titre d'exemple :

- la perte de profit ;
- l'arrêt de production ;
- l'atteinte à la réputation ;
- la perte d'image commerciale.

L'Acheteur a l'obligation de vérifier l'adéquation des produits à l'usage prévu.

Le Vendeur garantit exclusivement la conformité des produits aux spécifications techniques officielles.

La bonne utilisation, la pose et l'application des produits relèvent de la responsabilité exclusive de l'Acheteur.

Les indications techniques, conseils ou instructions ont une valeur purement informative et ne constituent pas une garantie de résultat.

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- usage impropre ou non conforme ;
- non-respect des instructions techniques ;
- conception ou pose incorrecte ;
- contamination ou interaction avec d'autres matériaux ;
- conditions environnementales inadaptées ;
- usure normale ;
- interventions non autorisées.

Toute intervention doit être préalablement autorisée par écrit par BASSI GROUP INTERNATIONAL S.r.l.

## 9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET LICENCE MAGFACE®

Le système MAGFACE®, y compris la technologie, les composants, les méthodes d'installation, les brevets, les marques, le savoir-faire et la documentation technique, est la propriété exclusive de BASSI GROUP INTERNATIONAL S.r.l.

MAGFACE® est protégé par les réglementations nationales et internationales en matière de propriété industrielle et intellectuelle.

L'utilisation du système MAGFACE® n'est autorisée qu'après signature d'un contrat de licence spécifique ou autorisation écrite.

Sont interdits :

- toute utilisation non autorisée ;
- la reproduction ou l'imitation ;
- l'ingénierie inverse ;

- le développement de systèmes dérivés, même partiels.

Toute violation sera poursuivie conformément à la loi.

## 10. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles communiquées par l'Acheteur lors de la commande, de la facturation et de l'exécution de la relation contractuelle sont traitées par BASSI GROUP INTERNATIONAL S.r.l. en qualité de Responsable du traitement, conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Pour une information complète sur les finalités, les bases juridiques, les durées de conservation et les modalités d'exercice des droits de la personne concernée, il convient de se référer à la Politique de Confidentialité disponible sur le site magface.it, ou de contacter [privacy@magface.it](mailto:privacy@magface.it).

## 11. VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de Vente annulent et remplacent toute autre condition, clause ou référence éventuellement mentionnée dans les offres, devis, confirmations de commande ou autres documents contractuels émis par BASSI GROUP INTERNATIONAL S.r.l.

Toute modification, dérogation ou ajout aux présentes Conditions Générales ne sera valable que si elle est expressément approuvée par écrit par le Vendeur.

## 12. CONFIDENTIALITÉ

L'Acheteur s'engage à garder confidentielles toutes les informations techniques, commerciales et opérationnelles reçues du Vendeur.

Ces informations ne pourront être divulguées ni utilisées à des fins autres que la relation commerciale.

L'obligation de confidentialité subsiste après la cessation de la relation.

## 13. FORCE MAJEURE

Le Vendeur n'est pas responsable des retards ou de l'inexécution dus à des événements de force majeure, notamment :

- grèves ;
- coupures d'énergie ;
- pénurie de matières premières ;
- pandémies ;
- guerres ;
- embargos ;
- catastrophes naturelles ;
- restrictions gouvernementales ;
- perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

La partie affectée par un événement de force majeure devra en informer l'autre partie par écrit dans un délai de 5 (cinq) jours à compter de la survenance de l'événement, sous peine de déchéance du droit de s'en prévaloir.

Les délais de livraison seront automatiquement prolongés pour la durée de l'événement.

## 14. LANGUE ET INTERPRÉTATION

Les présentes Conditions Générales de Vente pourront également être mises à disposition en italien, allemand, français et espagnol à titre purement informatif.

En cas de divergence, de discordance ou de difficulté d'interprétation entre les différentes versions linguistiques, la version rédigée en langue italienne prévaudra dans tous les cas.

## 15. CLAUSE DE SAUVEGARDE

Si une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales sont déclarées nulles, invalides ou inefficaces par une autorité judiciaire compétente, cette nullité, invalidité ou inefficacité n'affectera pas la validité des autres clauses, qui continueront à produire leurs effets.

Les parties s'engagent à remplacer la clause invalide par une disposition valable qui, dans la mesure du possible, réalise l'objectif économique et juridique poursuivi par la clause remplacée.

## 16. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit italien.

Pour les ventes internationales, la Convention de Vienne de 1980 (CVIM) et les Incoterms® ICC en vigueur s'appliquent, le cas échéant.

Pour tout litige, le Tribunal de Reggio Emilia (Italie) sera exclusivement compétent.

*Date d'émission : 5 mai 2026*

---

© 2026 BASSI GROUP INTERNATIONAL S.r.l. a socio unico. Tous droits réservés. MAGFACE® est une marque déposée de BASSI GROUP INTERNATIONAL S.r.l. a socio unico. Toute reproduction, même partielle, du présent document est interdite sans autorisation écrite préalable du Titulaire.